

Projet d'évolution de l'Organisation et du Comité exécutif de Generali France

Pour accompagner l'élaboration de son futur plan stratégique et pour mieux répondre à sa promesse « *Lifetime Partner* », Generali France a présenté ce jour un projet d'évolution de son organisation qui prévoit notamment une modification des responsabilités au sein de son Comité exécutif.

Depuis 2018, sous l'impulsion de Jean-Laurent Granier nommé PDG de Generali France en juin 2017, les plans stratégiques successifs « Excellence 2022 » et « Performance 2024 » ont permis de renforcer la compétitivité et la solidité de l'entreprise. De nombreux défis ont été relevés tels que la crise sanitaire, les impacts climatiques, les tensions économiques et géopolitiques ou encore la forte volatilité des marchés financiers.

Generali France a également démontré sa capacité à intégrer de nouvelles activités, notamment via l'acquisition de La Médicale, et à développer des partenariats innovants, tels que l'accélérateur en e-santé Future4Care ou l'Alliance avec Klesia.

Toutes ces évolutions servent l'ambition de Generali France d'être « *Lifetime Partner* » de ses clients et ses distributeurs (« accompagner nos clients et nos distributeurs tout au long de leur vie »).

Pour autant, face à des transformations économiques, sociales, environnementales, technologiques inédites et porteuses d'opportunités, Generali France se veut dans une anticipation constante de ces enjeux stratégiques et des attentes de ses parties prenantes.

L'entreprise souhaite faire évoluer son organisation et sa gouvernance pour

- Responsabiliser davantage ses marchés, sa distribution et ses fonctions support,
- Simplifier l'organisation et la rendre plus lisible,
- Poursuivre la montée en compétences de ses collaborateurs et accroître l'excellence collective,
- Favoriser l'efficacité des circuits de décision,
- Déployer davantage l'agilité dans son fonctionnement au quotidien et la mise en œuvre de ses projets.

Les évolutions principales seraient les suivantes

- Une organisation articulée autour des quatre marchés clés de Generali France : le marché Epargne et Gestion de Patrimoine, le marché IARD, le marché Prévoyance et Santé, et le marché Retraite.
- Une Direction de la Distribution renforcée des Partenariats, permettant de compléter l'approche de distribution spécialisée et affinitaire déjà en place avec La Médicale – Professionnels de santé.
- Des fonctions support mutualisant et regroupant les expertises clés au sein d'entités transverses, avec la création de trois Directions : *une Direction Générale Déléguée* regroupant les fonctions agissant au service de l'excellence technique, du pilotage financier et extra-financier et de la gestion des risques ; *une Direction Technologie, Opérations, Innovation et Transformation* pour compléter la *Direction des Systèmes d'Information et Opérations* de fonctions dédiées au service client, à la qualité de service, à la performance et à la résilience opérationnelles ;



une Direction Marketing, Communication et Durabilité unique pour une approche ciblée et engageante des grandes parties prenantes de l'entreprise.

La mise en œuvre de ce projet devrait être effective à partir de juillet, à l'issue du processus d'information-consultation des instances concernées.

D'ici là, afin d'animer les réflexions autour du prochain plan stratégique et de préparer son exécution, les membres du Comité Exécutif de Generali France seront chargés des groupes de travail suivants :

- Laetitia Léonard-Reuter : Direction Générale Déléguée
- Hugues Aubry : Epargne et Gestion de Patrimoine
- Régis Lemarchand : IARD
- Tanguy Le Maire : Prévoyance et Santé ; Yanick Philippon apportera sa contribution sur les Collectives
- Sophie Vannier : Retraite
- Rodolphe Plouvier : Distribution, Développement Affinitaire et Partenariats ; Tanguy Le Maire supervisera les travaux sur les Partenariats
- Blaise Bourgeois : Excellence Technique
- Karim Bouchemma : Technologie, Opérations, Innovation et Transformation
- Elise Ginioux : Marketing, Communication et Durabilité
- Sylvie Peretti : Relations Humaines et Organisation
- Michel Becker : Gouvernance

Les évolutions envisagées n'auraient aucune incidence sur l'emploi, les contrats de travail, les statuts et accords collectifs ainsi que sur les instances de représentation du personnel.

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros en 2023 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un employeur et un acteur responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur <https://www.generali.fr/>
Suivez notre actualité sur [X](#)